

A Cilaos, 26 août 2024

Mme La Principale

Aux parents d'élèves

Téléphone  
02\_62 31 70 75

**Objet** : Elections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'Administration

mél :  
CE.9740096L@ac-  
reunion.fr

Les élections au conseil d'administration du collège Alsace CORRE, sont fixées au :  
**Vendredi 4 octobre 2024 de 7 h 30 à 11 h 30.**

Le conseil d'administration est l'organe de décision de l'établissement. C'est là que se décident les orientations budgétaires, que se définissent les orientations pédagogiques, les choix culturels de l'établissement, la politique d'orientation.

C'est le conseil d'administration qui établit le règlement intérieur.

C'est aussi un organe de contrôle des associations qui participent à la vie de l'établissement. Il délibère sur les questions relatives à l'hygiène, la santé et la sécurité. Il donne son avis sur les principes de choix des manuels et outils pédagogiques.

Le conseil d'administration se réunit en séance ordinaire au moins trois fois par an, à l'initiative du chef d'établissement.

14 rue des écoles  
B.P 15  
97413 Cilaos

Site internet  
www.ac-reunion.fr

***Peuvent déposer des listes de candidats :***

- les fédérations ou unions de parents d'élèves
- les associations déclarées de parents d'élèves
- les parents d'élèves qui ne sont pas constitués en association

Le nombre de représentants de parents d'élèves élus au conseil d'administration est de 6 représentants titulaires et 6 suppléants.

Les listes peuvent ne pas être complètes.

Chaque liste doit **comporter au moins deux noms de candidat** et, au plus, le double du nombre de sièges à pourvoir.

L'élection a lieu au **scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste.**

**Les suppléants sont élus à la suite des titulaires**, dans l'ordre de présentation des candidats sur la liste.

**Vous pouvez déposer votre candidature au secrétariat du collège :**

- Du **02 au 13 septembre 2024**
- Le **lundi, mardi et jeudi De 8 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 00 à 16 h 00**

F. DEBOUZY  
La Principale

